HM FORMATION

Programme de formation

Pratique de l'impôt sur les sociétés

Domaine : Fiscalité

Durée : 21h

Objectifs :

- Maîtriser les règles et les mécanismes de détermination du résultat fiscal.
- Calculer l'impôt sur les sociétés.
- Compléter les tableaux 2058 et 2059 de la liasse fiscale.
- Traiter les situations déficitaires.
- Déterminer les modalités de paiement.

Pré-requis :

- Une très bonne connexion internet est requise pour le format distanciel synchrone
- Maîtriser les règles fiscales de base des impôts commerciaux.

Public : Comptable, comptable unique, cadre comptable ou financier, disposant de connaissances de base en fiscalité.

Modalités techniques, pédagogique et d'encadrement :

En format présentiel :
Salle équipée avec video-projecteur (ou TV) et paperboard. Connexion WIFI.
Ordinateur portable pour chaque participant. Le stagiaire pourra amener le sien si il le souhaite.
En cas de formation intra-entreprise, les moyens techniques décrits ci-dessus doivent représenter une référence idéale.

En format distanciel : synchrone avec le formateur via Zoom ou outil équivalent (télé-présentiel).

Approche pédagogie : transfert de compétences méthodologiques, cas d'applications pratiques.
Alternance de théorie et d'exercices pratiques tenant compte de l'expérience, du contexte et de la réalité du travail permettant la compréhension des notions théoriques.
Cas d'applications sur entreprise exemple
Tests, qcm et exercices
Support de formation remis au participant

Modalités d'évaluation des connaissances : Exercices pratiques, questions orales, QCM et/ou test complété par une auto-évaluation des acquis par le stagiaire.

Modalité d'évaluation de l'appréciation des participants : Fiche d'évaluation à chaud à l'issue de la formation. Et à froid plusieurs mois après la formation pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle.

Modalité de suivi de l'action de formation : Feuille d'émargement co-signée par demi-journée ou séance de formation.

Détail du programme :

CONNAÎTRE LES PRINCIPES DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

- Personnes imposables. Territorialité, annualité.
- Le schéma de détermination du résultat fiscal.

TRAITER LES CHARGES DÉDUCTIBLES

- Les conditions de déductibilité des charges.
- Identification des dépenses non déductibles.
- Les conditions de déductibilité spécifiques à certaines charges.

DÉLIMITER L'IMPOSITION DES PRODUITS

- La règle de rattachement des créances.
- Le régime spécial des sociétés mères et filiales.
- Le régime des plus et moins values à long terme applicable :
    - aux cessions d'immobilisations ;
    - aux redevances de concessions de licences et brevets ;
    - aux titres de participation.

DÉTERMINER LE RÉSULTAT FISCAL ET L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS COMPTE TENU :

- Des réintégrations et des déductions.
- Des plus ou moins-values nettes à long terme.
- Des déficits reportables en arrière ou en avant.
- Du plafonnement des déficits imputables.
- Des crédits d'impôts (CICE, ...).
- Des contributions additionnelles.

REMPLIR LES TABLEAUX 2058 ET 2059 DE LA LIASSE FISCALE

- Détermination du résultat fiscal avec situation bénéficiaire ou déficitaire.
- Calcul et suivi des plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations :
    - les tableaux 2059.

PAYER L'IMPÔT

- Les acomptes, les crédits d'impôts, la liquidation de l'IS.
- Contribution sociale sur les bénéfices.
- La contribution exceptionnelle.

Sanction de la formation / Validation : Attestation de formation (L.6353-1 du Code du travail)